

Rapport *annuel* 2000–2001



**FCAR** Fonds pour la Formation  
de Chercheurs et  
l'Aide à la Recherche

**Québec** 

### **Rédaction**

Suzie Beaulieu  
Sylvie Dillard  
Lucie Girard  
Carole Laurin  
Denise Pérusse  
Guy Provost

Technicienne en administration :  
Danielle Leblanc

Secrétaire :  
Maryse Althot

### **Édition visuelle**

Direction :  
Carole Laurin

Graphisme :  
Symbiose design-graphique

Impression :  
Novalux

### **Fonds FCAR**

140, Grande Allée Est  
Bureau 450  
Québec (Québec)  
G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-8560  
Télécopieur : (418) 643-1451  
Courriel : [info@fcar.qc.ca](mailto:info@fcar.qc.ca)  
Internet : [www.fcar.qc.ca](http://www.fcar.qc.ca)

Dépôt légal – 2001  
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0837-645X  
ISBN 2-550-38317-6



Le 16 novembre 2001

Madame Pauline Marois  
Ministre de la Recherche,  
de la Science et de la Technologie

Monsieur David Cliche  
Ministre délégué à la Recherche,  
à la Science et à la Technologie

Madame la Ministre,  
Monsieur le Ministre délégué,

Au nom des membres du Conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous présenter le dix-septième Rapport annuel du Fonds pour la Formation de chercheurs et l'aide à la recherche pour l'exercice s'étant terminé le 31 mai 2001.

Il s'agit du dernier rapport annuel produit par cet organisme puisque la Loi 33, modifiant la *Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, en a changé le nom et la mission.

Nous avons accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la nouvelle Politique québécoise de la science et de l'innovation et adhérons sans réserve à ses orientations, et à la réorganisation qu'elle prône dans le soutien à la recherche au Québec.

Nous considérons également que le Fonds FCAR a accompli un travail remarquable au cours de ses dix-sept années d'existence, ce qui constitue une base inestimable pour l'avenir.

Nous vous prions d'agréer, madame la Ministre et monsieur le Ministre délégué, l'expression de notre très haute considération.

La présidente - directrice générale,



Sylvie Dillard

# Table des matières

<b>Le mot de la présidente</b>	3
<b>Le Fonds FCAR en bref</b>	4
<b>Les faits saillants de l'année 2000-2001</b>	6
<b>Une présence active dans toutes les sphères du savoir</b>	11
<b>La protection des renseignements personnels</b>	12
<b>Le bilan statistique des programmes</b>	13
- La formation supérieure	13
- La relève scientifique	15
- La structuration de la recherche – Équipes	17
- La structuration de la recherche – Centres	19
- La structuration de la recherche – Équipements scientifiques	22
- Le Fonds FCAR en partenariat : les actions concertées	23
- La diffusion de la recherche et des connaissances	25
<b>Le Conseil d'administration</b>	26
<b>Les comités du Conseil d'administration</b>	27
<b>L'âme du Fonds FCAR</b>	28
<b>Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2001</b>	29

*Dans ce document, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.*

## Le mot de la présidente

### LE FONDS FCAR

**SE TRANSFORME** L'année 2001-2002 est une date historique pour la recherche au Québec. En effet, la Politique québécoise de la science et de l'innovation a été lancée le 27 janvier dernier par le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Cette politique tant attendue et qui a reçu un accueil unanime indique clairement ses couleurs. Promouvoir une base de recherche solide et de plus en plus performante est une de ses grandes priorités. En second lieu, le rôle des organismes québécois de recherche s'avère à cet égard plus primordial que jamais. En troisième lieu, les responsabilités des organismes existants doivent être révisées, afin de mieux tenir compte des réalités nouvelles qui marquent le développement de la recherche et déterminent l'évolution de ses modes d'organisation. Les budgets de ces organismes devront s'accroître de façon significative afin que chacun d'entre eux puisse assumer adéquatement sa nouvelle mission.

Ainsi le Fonds FCAR voit sa mission sensiblement transformée. Il assumera désormais la responsabilité de développer la recherche et la formation par la recherche dans les domaines reliés principalement aux sciences naturelles et au génie. Cette nouvelle responsabilité a d'ailleurs reçu la sanction législative le 21 juin dernier, date à laquelle le nouveau Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies a pris officiellement la relève du Fonds FCAR.

### LE FONDS FCAR

**TRANSMET UN PRÉCIEUX HÉRITAGE** Le Fonds FCAR peut être très fier de sa contribution des 17 dernières années au développement de la recherche et de la formation de chercheurs. Il transmet un précieux héritage à ceux qui prennent sa relève. En particulier, le rôle de pionnier joué dans la structuration de la recherche

Les responsabilités auparavant assumées par le Fonds FCAR dans le domaine des sciences sociales et humaines, des lettres et des arts, seront transmises au nouveau Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, qui hérite également de l'essentiel des responsabilités du CQRS. Quant à l'action, relativement modeste, qu'exerçait le Fonds FCAR à l'égard de la recherche en santé, elle sera dorénavant assumée par le Fonds de recherche en santé du Québec.

Enfin, les trois organismes travailleront ensemble de façon très étroite, chapeautés par le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des fonds de recherche du Québec annoncé par la Loi.

Ces engagements pris par la Politique et les transformations qui l'accompagnent sont une excellente nouvelle pour toute la communauté scientifique. Chaque grand domaine de recherche bénéficiera d'une organisation experte, proactive et flexible, vouée à son plein développement et à sa reconnaissance. De plus, la collaboration étroite entre les trois organismes est le gage d'une alliance puissante en faveur du système de recherche québécois et de sa nécessaire pluralité.

universitaire et dans la formation de chercheurs au Québec est unanimement reconnu. Je veux rendre ici un vibrant hommage à tous ceux et celles - et ils sont très nombreux - qui ont orienté et appuyé son action tout au long de ces années.

La présidente - directrice générale,



Sylvie Dillard

# Le Fonds FCAR en bref

## SA MISSION

- Promouvoir ou aider financièrement la recherche qui s'effectue dans les établissements d'enseignement postsecondaire.
- Promouvoir ou aider financièrement, conformément au plan de ses activités, les travaux de chercheurs non rattachés à un établissement d'enseignement postsecondaire.
- Promouvoir ou aider financièrement la diffusion des connaissances dans tous les domaines de la recherche.
- Promouvoir ou aider financièrement la formation de chercheurs, en octroyant des bourses d'excellence aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires, aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales et celles qui désirent réintégrer les circuits de la recherche ainsi que des bourses de perfectionnement.

## SES MANDATS

### PARTICULIERS

- Évaluation scientifique des projets soumis par des chercheurs québécois à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), en vertu d'une entente conclue entre la FCI et le gouvernement du Québec.
- Évaluation scientifique des projets soumis par des chercheurs québécois à Valorisation-Recherche Québec (VRQ).
- Gestion du programme conjoint MRST-FCAR Programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique.
- Gestion du volet Environnement du Fonds des priorités gouvernementales en science et en technologie (FPGST-E).
- Évaluation scientifique des projets de recherche de la Direction de la recherche forestière du ministère des Ressources naturelles du Québec.
- Avis à l'attention du MRST sur les candidatures soumises par les universités québécoises au programme Chaires de recherche du Canada.

## SES PROGRAMMES

### Étudiants

- Bourses pour des études de maîtrise et de doctorat en recherche
- Bourses FRSQ/FCAR/Santé
- Bourses de recherche postdoctorale
- Bourses de réintégration à la recherche
- Bourses de perfectionnement dans les arts
- Bourses de recherche en milieu de pratique
- Bourses de partenariats
- Bourses thématiques
- Bourses interculturelles

### Relève scientifique

- Établissement de nouveaux chercheurs
- Programme stratégique de professeurs-chercheurs

### Chercheurs établis

- Soutien aux équipes de recherche
- Centres de recherche

### Chercheurs de collège

- Programme conjoint MRST/MEQ/FCAR pour les dégagements d'enseignement des chercheurs de collège

### Financement en partenariat

- Actions concertées

### Diffusion

- Revues de recherche et de transfert des connaissances

### Équipement

- Équipement

## SON BUDGET DE TRANSFERT<sup>1</sup>

**35 481 412 \$** versés en **subventions** de fonctionnement pour la réalisation des activités de recherche, des projets spéciaux et la diffusion des connaissances

**26 223 009 \$** versés en **bourses**

**5 047 856 \$** octroyés pour l'achat d'**équipements de recherche**

**Budget global : 66 752 277 \$**

## SES RETOMBÉES

En 2000-2001, le Fonds FCAR a soutenu financièrement :

**2332** étudiants à la maîtrise et au doctorat<sup>2</sup>

**340** équipes de recherche regroupant **1967** chercheurs

**298** nouveaux chercheurs dans les universités québécoises dont **46** professeurs-chercheurs

**93** stagiaires postdoctoraux<sup>2</sup>

**49** centres de recherche regroupant **847** chercheurs

**37** chercheurs de collège intégrés à des équipes, à des centres et à des Actions concertées

**33** revues de recherche et de transfert des connaissances

**11** artistes qui désiraient se perfectionner dans les arts

**10** actions concertées menées avec **27** partenaires des secteurs privé et public, regroupant au total **258** chercheurs, **382** étudiants et 15 stagiaires postdoctoraux, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec

1 : Les états financiers présentés à la page 29 tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent Rapport. De plus, une partie des crédits pour équipements, soit 2,2 M \$, proviennent du *Plan quinquennal d'investissements universitaires* du ministère de l'Éducation du Québec.

2 : Incluant 377 bourses complémentaires versées aux lauréats ayant obtenu à la fois une bourse FCAR et une bourse des conseils fédéraux de recherche pour les inciter à accepter la bourse fédérale lorsque celle-ci est moins élevée que la bourse du Fonds FCAR.

## Les faits saillants de l'année 2000-2001

### LE PRIX DU FONDS FCAR 2001

C'est le 7 juin dernier qu'était décerné le 4<sup>e</sup> **Prix du Fonds FCAR pour l'essor de la recherche** soulignant les efforts en matière de recherche au Québec. Le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, monsieur David Cliche, a remis le **Prix du Fonds FCAR pour l'essor de la recherche** au Québec au docteur Jacques Genest, chercheur de haute renommée dans le domaine de la santé, à l'occasion d'une cérémonie réunissant une centaine d'invités provenant des divers milieux de recherche au Québec.

Le ministre Cliche a tenu à souligner la contribution inestimable du docteur Genest au développement et au rayonnement de l'activité scientifique au Québec. « La passion et l'engagement du docteur Genest, tout au long de sa carrière, ont été et demeurent une source d'inspiration pour des générations de chercheuses et de chercheurs. Pionnier et visionnaire, il est un des grands artisans du positionnement enviable du Québec dans l'économie du savoir ». Pour sa part, la présidente-directrice générale du Fonds FCAR, madame Sylvie Dillard, a salué l'extraordinaire travail et la détermination du docteur Jacques Genest, « personnalité marquante de la recherche clinique au Québec ».

Fondateur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), directeur scientifique de 1967 à 1984 et professeur émérite à l'Université de Montréal, Jacques Genest est une véritable figure de proue dans le domaine de la médecine scientifique au Québec francophone.

Une œuvre de l'artiste inuit Joanassie Manning a été remise au lauréat du Prix du Fonds FCAR en reconnaissance de sa contribution remarquable à la promotion de la recherche au Québec.



Mme Sylvie Dillard, Dr Jacques Genest et le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, M. David Cliche.

### LES SUITES DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION : UN PLAN D'ACTION RIGoureux POUR PRÉPARER LES TRANSFORMATIONS

Dès le lancement de la Politique québécoise de la science et de l'innovation, le 27 janvier 2001, les présidents des trois organismes, soit le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), ont mis en œuvre un plan d'action approuvé par le ministre visant à préparer et à expliquer aux divers milieux de la recherche les changements prévus quant aux missions de chacun. Des chantiers ont été lancés sur le partage des domaines de recherche, l'harmonisation des programmes, l'organisation et la mise en commun de services. Des comités de

transition ont également été mis sur pied pour faciliter le passage entre l'ancienne et la nouvelle mission de chacun des organismes.

L'ensemble de ce plan d'action et les résultats des travaux ont fait l'objet d'une information systématique et d'interactions nombreuses avec les chercheurs et les étudiants, que ce soit par le biais des trois sites Internet ou d'un bulletin électronique *La Toile de Fonds*. De plus, les trois présidents ont fait conjointement une tournée en avril 2001 dans la plupart des universités du Québec et ont rencontré au-delà de 300 personnes.

### UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DU NIVEAU DES BOURSES

En avril 2000, un budget supplémentaire de 8,1 M \$ par année accordé au ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie a permis la majoration de la valeur des bourses d'études des cycles supérieurs du Fonds FCAR. Les bourses à la maîtrise sont ainsi passées de 11 000 \$ à 15 000 \$ par année, celles du doctorat de 13 000 \$ à 20 000 \$ par année et les bourses postdoctorales de 22 000 \$ à 30 000 \$ par année. Cette majoration est entrée en vigueur dès le versement de l'été 2000.

À cette mesure visant à encourager les jeunes à poursuivre des études aux cycles supérieurs s'est ajouté un congé fiscal de Revenu Québec, qui a pour effet de rendre non

imposables les bourses de maîtrise et de doctorat. Les bourses de perfectionnement dans les arts et bourses de postdoctorat demeurent toutefois imposables, à l'exception des premiers 3 000 \$.

Le Fonds FCAR a accordé des bourses complémentaires aux étudiants ayant obtenu à la fois une bourse FCAR et une bourse des conseils fédéraux de recherche pour les inciter à accepter la bourse fédérale, lorsque celle-ci est moins élevée que la bourse du Fonds FCAR. Cette mesure est toutefois temporaire puisque l'écart entre les bourses fédérales, majorées récemment, et celles du Fonds FCAR diminue de façon progressive.



## LES REGROUPEMENTS

**STRATÉGIQUES : UN LANCEMENT RÉUSSI** Comme nous l'avons annoncé l'an dernier, le programme *Regroupements stratégiques* a fait l'objet d'un premier concours. Rappelons que ce programme a pour objectif général de favoriser le regroupement de chercheurs qui proviennent de différentes disciplines et de divers milieux œuvrant dans un domaine de recherche ayant des retombées potentielles importantes tant au plan scientifique qu'à celui du développement du Québec. Étant donné le défi que présentait le lancement de ce programme, une aide financière à la préparation des demandes a été offerte à tous les groupes de chercheurs qui le souhaitaient. Ainsi, au cours de l'année, le Fonds a pu contribuer aux efforts de réflexion et de concertation associés aux travaux de préparation des demandes d'une quarantaine de groupes interuniversitaires.

Ce nouveau programme a suscité un grand intérêt au sein de la communauté scientifique du Québec et a conduit au dépôt de 74 lettres d'intention. Conformément aux avis du Conseil scientifique qui s'est penché sur chacune des lettres, 52 demandes de subvention ont été acheminées au Fonds FCAR pour être soumises au processus d'évaluation. Les résultats seront connus en décembre prochain. La subvention de l'organisme permettra de couvrir environ 50 % des frais d'infrastructures humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement des regroupements sélectionnés.

## VERS UN VIRAGE

**ÉLECTRONIQUE DES REVUES SCIENTIFIQUES** Organisé par le Fonds FCAR en octobre 2000, le colloque intitulé « Les revues scientifiques à l'ère de l'électronique » a suscité d'ardents débats et soulevé bien des questions. Cette rencontre, qui a attiré plus de 80 participants, s'inscrivait directement dans les nouvelles orientations du Fonds se rapportant à son mandat de soutien à la diffusion et au transfert des connaissances.

le moment, toute son importance. Des réserves ont également été émises concernant la centralisation de la production et de la diffusion électroniques. Un modèle qui permettrait un accès modulé à un portail de diffusion en fonction des besoins spécifiques de chaque revue participante serait à privilégier. Soulignons qu'à la demande du Fonds, la CREPUQ a pris en charge les démarches devant mener à l'implantation d'un portail de diffusion.

Ce colloque a été l'occasion de confronter les perspectives évoquées par les auteurs de *l'Étude de faisabilité portant sur la conception d'un portail de production, de diffusion et de gestion de publications électroniques*, à celles du milieu de l'édition scientifique. Il en ressort entre autres que sans remettre en question la vision du Fonds quant au caractère irréversible de la migration vers la publication virtuelle et aux multiples possibilités qu'offre la diffusion électronique, la version imprimée garde, pour

Finalment, à la lumière de ces discussions, le Conseil d'administration du Fonds FCAR a décidé de revoir certaines modalités de son programme. Notamment, la création d'un volet additionnel à l'actuel programme pour soutenir la diffusion électronique des revues qui en feront la demande, plutôt que de maintenir l'obligation du passage à l'édition électronique comme critère d'admissibilité pour le concours 2001.

## DU NOUVEAU

**POUR LES ACTIONS CONCERTÉES** **Un programme sous la loupe des évaluateurs...**

Le programme *Actions concertées* fait actuellement l'objet d'une évaluation. L'enquête pilotée par les spécialistes de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) doit livrer un portrait global du fonctionnement du programme et de ses résultats. Une attention particulière sera portée à la composition des équipes de recherche financées, à la formation des étudiants, à la concertation avec les intervenants du milieu, à la diffusion et au transfert des résultats, ainsi qu'aux diverses productions issues des travaux de recherche. L'enquête devra identifier les forces et les faiblesses du programme mais

aussi les grands facteurs de réussite. L'évaluation devra également fournir des indications relatives à la satisfaction des participants et aux retombées générales du programme, notamment sur les pratiques de collaboration intersectorielle des chercheurs et sur l'attitude des partenaires « extra-universitaires » envers la recherche universitaire et la recherche-développement en général.

Les résultats de l'évaluation seront diffusés dans le cadre d'un colloque qui se tiendra au cours de l'année 2002 et qui réunira des chercheurs, des étudiants, des partenaires et des administrateurs de recherche.

## DU NOUVEAU POUR LES ACTIONS CONCERTÉES

### ... mais ayant déjà à son actif des histoires de réussite

Les chercheurs impliqués dans l'*Action concertée Fonds FCAR-Novalait* ont pu avoir accès à des sources additionnelles de financement auprès des bailleurs de fonds canadiens ou internationaux et ont joué un rôle prépondérant dans le transfert des connaissances et des compétences. C'est ce que démontre la récente étude d'impacts de cette *Action concertée* sur l'industrie laitière réalisée par l'équipe de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST). Cette étude révèle qu'il y a bien eu diffusion et transfert des connaissances, avec un bilan d'une quarantaine de publications et communications scientifiques, une trentaine d'activités de vulgarisation et une participation de près d'une cinquantaine d'étudiants. De plus, cette *Action concertée* a permis de subventionner, pendant deux ans, 12 projets de recherche qui ont mobilisé 37 chercheurs et 12 professionnels de la recherche.

### Un nouvel outil de diffusion, les Forums de transfert

Les *Forums de transfert*, voilà une nouvelle formule qui, tout en créant la synergie essentielle au développement de nouvelles idées et de nouvelles perspectives, permet aux chercheurs de présenter les résultats de leurs travaux tout en donnant l'occasion d'échanger avec leurs collègues des autres équipes de recherche sur un thème et sur des préoccupations communes.

Les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) en éducation ont inauguré en décembre 2000 ce concept. Dix équipes de recherche subventionnées dans le cadre de l'*Action concertée sur les NTIC en éducation* et provenant de presque autant d'établissements universitaires ont répondu à l'invitation du Fonds FCAR. Elles ont présenté à des partenaires gouvernementaux et du réseau de l'enseignement leurs résultats de recherche portant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication en éducation. Ce premier Forum de transfert, organisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec, a connu un vif succès. On y a abordé le bloc-notes électronique pour faciliter l'apprentissage de l'écriture chez les élèves du primaire jusqu'au laboratoire de robotique pédagogique destiné aux étudiants universitaires, ce qui a permis de mesurer la diversité et l'efficacité de ces nouveaux outils mis à la disposition des milieux éducatifs.

Le deuxième Forum de transfert du Fonds FCAR s'est déroulé en février 2001 et portait sur les connaissances et les technologies liées à la protection de l'environnement et à la mise en valeur des systèmes agroalimentaires. Neuf équipes ayant bénéficié d'un financement de

l'*Action concertée Fonds FCAR-Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) : programme de soutien à la recherche et en développement en agroenvironnement* ont présenté les résultats de leurs travaux dans ce domaine d'importance pour le Québec. Il a été question, entre autres, de lutte biologique, d'ensilage et de gestion des eaux de ruissellement. Cette activité du Fonds FCAR a attiré plus d'une centaine de personnes.

Comme pour les trois années précédentes, les chercheurs financés dans le cadre de l'*Action concertée Fonds FCAR-Novalait-MAPAQ - Programme de recherche stratégique pour la production et la transformation laitières*, ont présenté, dans le cadre du Forum Novalait qui s'est tenu en mai 2001, les résultats de leurs travaux. Près de 150 personnes sont venues entendre les communications des dix équipes de recherche participantes.

Ces trois Forums de transfert auront permis de réunir plus de 300 personnes dont plusieurs utilisateurs potentiels des résultats de recherche présentés lors de ces activités.

### Les Actions concertées de l'année

Deux nouvelles *Actions concertées* ont été lancées durant l'année 2000-2001. Il s'agit en premier lieu de l'*Action concertée Fonds FCAR - Fonds forestier : programme de recherche stratégique pour l'industrie forestière* (lancement le 1<sup>er</sup> octobre 2000) dont l'objectif est de développer les connaissances et les technologies dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement forestiers. Ce programme a permis de financer 17 équipes de recherche. Quant au deuxième lancement, l'*Action concertée pour le soutien et la promotion de la recherche sur la famille et les responsabilités parentales* (lancement le 20 mars 2001), le programme vise le développement de connaissances issues de diverses disciplines favorisant la prévention sociale et la promotion du bien-être des familles. Les résultats de ce concours seront annoncés à l'automne 2001.

Ajoutons finalement qu'en octobre 2000, sept équipes de recherche ont reçu une subvention dans le cadre de l'*Action concertée pour le soutien et la promotion de la recherche sur le travail en mutation*. Ce programme de recherche vise le développement de connaissances permettant une meilleure compréhension des transformations importantes survenues dans l'environnement du travail et des entreprises au cours des dernières décennies.

## DES MANDATS SPÉCIAUX

### CONFIÉS AU FONDS FCAR

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, l'expertise et la vaste expérience du Fonds FCAR dans les processus d'évaluation de la recherche scientifique ont été sollicitées et mises à profit dans de nombreux programmes relevant de différents organismes. Pour n'en mentionner que quelques-uns, signalons la prise en charge de tout le processus d'évaluation des projets soumis à Valorisation-Recherche Québec (VRQ). De plus, dans le cadre de l'entente entre la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le gouvernement du Québec, le Fonds FCAR a procédé à l'évaluation de tous les projets soumis à l'organisme canadien par les universités québécoises. Ainsi, la gestion des concours du *Fonds de relève* et du *Fonds de développement de la recherche universitaire* a été entièrement assurée par le Fonds FCAR tout au long de l'année. À cela se sont ajoutés les travaux de planification de l'imposant dispositif d'évaluation requis pour le volet *Fonds d'innovation* dont le calendrier des opérations, qui s'étend jusqu'au milieu de l'automne, présentait d'importants défis de réalisation.

Le Fonds FCAR a, entre autres, participé sur une base régulière à l'évaluation des candidatures soumises par les universités québécoises au programme des *Chaires de recherche du Canada*. Ainsi le Fonds a produit, pour chacune des candidatures et pour chacun des projets d'infrastructure qui accompagnent celles-ci, un avis à l'intention du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST). De plus, dans le cadre de ce programme, le Fonds a été sollicité pour procéder, en concertation avec les autres organismes de recherche du Québec, à l'analyse des plans stratégiques de développement de la recherche soumis par les établissements québécois au MRST et exigés par le Secrétariat des Chaires de recherche du Canada.

Signalons enfin la gestion du programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique confié à l'organisme par le MRST.

## CANTOR

### GAGNE DU TERRAIN

Convaincus que les technologies de l'information constituent un outil privilégié de coordination et de concertation, les trois fonds subventionnaires québécois ont mis de l'avant un projet conjoint à la fine pointe des technologies, dont l'objectif est la conception et la mise en œuvre d'un système intégré d'information et d'aide à la décision : le système CANTOR.

Les données contenues dans le système pourront éventuellement être reliées et harmonisées avec d'autres banques existantes. Le système CANTOR est accessible par le biais d'un guichet unique et ses données sont validées et mises à jour de façon continue.

Conçu pour être à la fois un outil d'information, de planification et de gestion pour les organismes subventionnaires et leurs partenaires, un outil de communication entre les acteurs, les gestionnaires et les utilisateurs de la recherche et une vitrine internationale de la recherche québécoise, ce portail de la recherche publique du Québec comprendra, lorsque toutes ses composantes seront mises en place :

### Une carte des compétences de la recherche universitaire au Québec

Dans sa planification stratégique 2001-2002, le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) s'est donné comme orientation de suivre, d'anticiper et de répondre à l'évolution du système québécois de la recherche et de l'innovation. C'est dans cette foulée que s'inscrit le projet d'établir une carte des compétences de la recherche universitaire au Québec.

- un répertoire de la recherche publique;
- un registre des centres de recherche;
- une banque d'experts;
- une banque d'adresses;
- un répertoire des étudiants;
- une banque des revues scientifiques;
- un système de suivi des boursiers;
- une ouverture sur les formulaires électroniques des trois fonds;
- un système de gestion et d'information pour les bureaux de la recherche, les centres de recherche hospitaliers et les agents de liaison;
- ainsi qu'un site présentant un bilan des résultats des recherches financées par les organismes subventionnaires (volet Découvertes).

Prolongement naturel de CANTOR, ce projet vise, sous la responsabilité du Ministère et en partenariat avec les trois fonds subventionnaires québécois, à mettre sur pied un répertoire de données et d'indicateurs du système québécois de la recherche universitaire afin d'en apprécier ses forces, ses limites et ses domaines de compétence de même que son évolution et sa situation en regard d'autres systèmes de recherche.



## LE SITE INTERNET DU FONDS FCAR FAIT PEAU NEUVE

Le Fonds FCAR a consacré une partie de ses énergies à la restructuration de son site Internet. Regroupements d'information, rubriques, menus, tout a été repensé en fonction de son efficacité et de la rapidité de la navigation. De plus, la présentation visuelle allégée est compatible avec toutes les plates-formes.

Deux rubriques ont vu le jour sur la page d'accueil, soit **À surveiller**, qui présente sous forme de calendrier mensuel les dates à retenir pour le dépôt de documents, et **Clic du mois** qui vise à faire connaître les travaux d'un chercheur, d'un centre financé par le Fonds FCAR, etc.

Signalons finalement que des travaux ont été entrepris au printemps 2001 pour assurer la transition entre l'ancienne mission du Fonds et la nouvelle. Déjà, le site du Fonds FCAR abrite la rubrique du *Comité permanent des présidents - directeurs généraux des fonds de recherche du Québec*, qui donne un portrait d'ensemble des étapes de la transformation des trois fonds.

# Une présence active dans toutes les sphères du savoir

## AU PLAN QUÉBÉCOIS

L'année 2000-2001 s'est révélée riche en activités de collaboration et de rayonnement pour le Fonds FCAR. Madame Sylvie Dillard, la présidente-directrice générale du Fonds, ainsi que des membres de son équipe ont

En octobre 2000 Madame Dillard assistait à une rencontre de partenaires organisée par Pratt et Whitney. Celle-ci visait en particulier à aborder la question de la collaboration dans le domaine de la formation du personnel hautement qualifié.

En novembre 2000, la présidente-directrice générale du Fonds FCAR est nommée au Conseil d'administration de Génome Québec.

Toujours au cours du dernier exercice, madame Dillard a pris part à deux grandes tournées qui lui ont permis de prendre le pouls des personnes concernées par le champ d'activités du Fonds FCAR au Québec. La première, une tournée de consultation, s'est déroulée en décembre 2000 dans les universités afin de souligner le lancement du programme de *Regroupements stratégiques*. La seconde consistait en une tournée d'information, où les trois présidents des nouveaux fonds de recherche annoncés par le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie en ont profité pour présenter les grandes lignes des changements visés.

En janvier 2001, madame Dillard s'est rendue à Sherbrooke afin d'assurer la présidence d'honneur de la *Journée de la recherche*.

## AU PLAN CANADIEN

Sur la scène canadienne, à titre de représentante du Fonds FCAR, madame Dillard a participé aux ateliers de réflexion organisés par le *Conseil de recherche en sciences humaines et sociales*, sur le thème de *L'Avenir des humanités*. L'événement avait lieu à Toronto en octobre 2000.

En décembre de la même année, madame Dillard s'est ensuite rendue à Ottawa, où elle était invitée à prendre la présidence de la *Conférence nationale de la recherche*

## AU PLAN INTERNATIONAL

Le Fonds FCAR veut également participer au rayonnement international de la recherche québécoise. Outre le soutien à des colloques scientifiques d'envergure internationale, deux activités méritent d'être signalées. En premier lieu, madame Dillard a conduit en mai 2001, une mission québécoise qui s'est rendue à Poitiers en France, dans le cadre du *Symposium international des industries de la connaissance*, événement où le Québec était l'invité d'honneur. Quant à la seconde activité, il s'agit de la mission CANTOR.

### Le Projet CANTOR en Europe

Du 22 au 26 janvier 2001, le comité directeur du projet *Carte des compétences de la recherche universitaire au Québec* (CCRUCQ), formé d'un représentant du Ministère (MRST) et d'un représentant des trois fonds québécois de recherche,

effectivement participé à de nombreux événements d'intérêt pour l'avenir de la formation et de la recherche scientifiques.

### Une présence active dans les forums qui réunissent les partenaires du Fonds FCAR

Le Fonds FCAR souhaite agir en collaborateur attentif avec les organismes dont les objectifs de développement de la recherche et de soutien aux chercheurs s'harmonisent naturellement avec son mandat. Ainsi, au cours de la dernière année, il a profité des différentes invitations qui lui ont été adressées par l'Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ) et l'Association pour la recherche au collégial (ARC) pour présenter ses nouveaux programmes ou pour les informer des changements associés à la transformation des trois organismes subventionnaires québécois.

Par ailleurs, lors du 69<sup>e</sup> congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), qui s'est tenu en mai à l'Université de Sherbrooke, le Fonds FCAR avait aménagé un kiosque d'information dans la salle des exposants. Ce fut une bonne occasion de faire la promotion des différents programmes du Fonds, d'annoncer les changements qui seraient apportés à sa mission et de répondre aux questions d'étudiants et de chercheurs.

*sur les politiques publiques*. Elle a par ailleurs assumé la présidence des ateliers de consultation de la *Fondation canadienne de recherche sur les services de santé*, tenus en mars 2001.

Soulignons également que madame Lucie Girard, directrice de l'administration et de l'évaluation du Fonds FCAR, fut nommée, en cours d'année, membre du Comité directeur du projet de CV commun canadien.

effectuait une mission à Paris et à Bruxelles. Celle-ci poursuivait deux objectifs. Le premier était de s'inspirer de l'expérience de deux projets européens importants présentant, au plan des objectifs et des structures, des similitudes avec le projet québécois. Le second objectif était de situer et d'explorer les intérêts et les pratiques européennes en matière de classification d'activités de recherche sous l'angle des domaines d'application, c'est-à-dire de champs de recherche et non de disciplines universitaires.

Ces rencontres visaient par ailleurs à faire connaître le MRST et les trois fonds québécois de recherche, à établir des liens avec des personnes clés de la recherche en France et en Belgique et à explorer des avenues possibles de collaboration avec les organismes français et belges.



## La protection des renseignements personnels

Le Fonds pour la Formation de chercheurs et l'aide à la recherche recueille et gère, dans le cadre de ses activités, des renseignements personnels se rapportant aux chercheurs. Le comité interne de sécurité de l'information est conscient de l'importance de la protection de ces informations et demeure vigilant.

Avec l'avènement des nouvelles technologies qui permettent maintenant le dépôt et l'évaluation électroniques des demandes de bourses et de subventions, le Fonds FCAR s'est assuré que les renseignements recueillis ne servent qu'à des fins administratives, statistiques ou d'évaluation. Le Fonds est soucieux d'appliquer les règles établies par le gouvernement du Québec en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

# Le bilan statistique des programmes

## La formation supérieure : un enjeu majeur pour le Fonds FCAR

### Faits saillants

- Au cours de l'année 2000-2001, près de 2 500 étudiants et stagiaires postdoctoraux ont obtenu une bourse du Fonds FCAR.
- Près d'un candidat sur trois a des chances de décrocher une bourse, tous secteurs et programmes confondus.
- Si les femmes sont majoritaires à la maîtrise, leur représentation diminue au doctorat et encore plus au postdoctorat.
- Près de 80 étudiants, dont les trois quarts sont au doctorat, ont pu bénéficier d'une bourse en milieu de pratique. Les domaines privilégiés par ces étudiants sont : l'agroalimentaire, l'environnement, l'aménagement de l'espace, l'optique, les biomatériaux, la biopharmaceutique, les télécommunications ainsi que les technologies de l'information.
- Directement ou indirectement, le Fonds FCAR a consacré, en 1999-2000, près des deux tiers de son budget à la formation d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux.

Le portrait type des boursiers 2000-2001 <sup>1</sup>					
Maîtrise	873	boursiers	Postdoctorat	90	boursiers
	58 %	femmes		41 %	femmes
	42 %	hommes		59 %	hommes
	26 ans	âge moyen		35 ans	âge moyen
	<b>15 000 \$</b>	<b>bourse annuelle</b>		<b>30 000 \$</b>	<b>bourse annuelle</b>
Doctorat	870	boursiers			
	47 %	femmes			
	53 %	hommes			
	29 ans	âge moyen			
	<b>20 000 \$</b>	<b>bourse annuelle</b>			

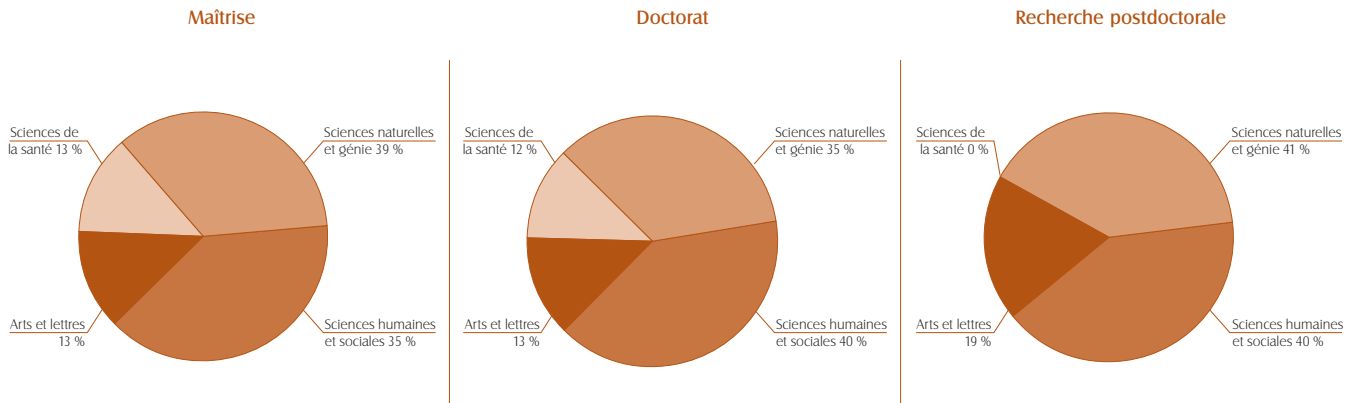
1 : Pour les programmes généraux de bourses et les programmes de bourses en sciences de la santé.  
Les boursiers qui reçoivent une bourse complémentaire ne sont pas considérés dans ce calcul.

## Bourses

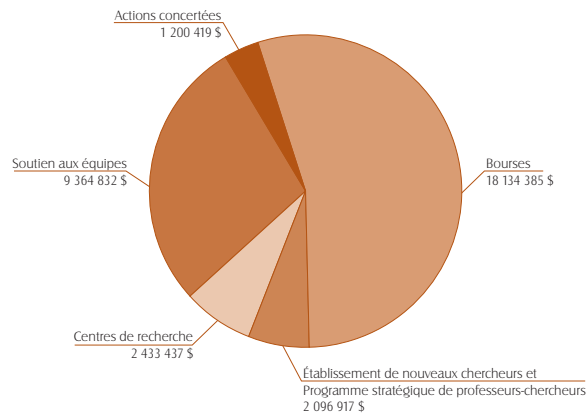
Le nombre de bourses accordées et les montants versés en 2000-2001

Programme de bourses	Nombre de bourses attribuées	Montant versé \$	Programme de bourses	Nombre de bourses attribuées	Montant versé \$
<b>Programmes généraux</b>			<b>Programmes interculturels</b>		
B1-Bourses de maîtrise en recherche	768	7 834 894	C1-Bourses Québec-Ontario	12	143 996
B2-Bourses de doctorat en recherche	747	10 659 129	C2-Bourses Québec-Acadie	6	63 333
			C3-Bourses Québec-Ouest canadien	2	34 999
<b>Programmes en sciences de la santé</b>			<b>Programmes thématiques</b>		
Bourses FRSQ-FCAR-Santé : maîtrise et doctorat	228	2 892 996	A4-Bourses du ministère des Transports	12	143 333
			A7-Bourses du ministère des Ressources naturelles	9	88 934
			A8-Bourses dans le domaine de l'aérospatiale	4	66 665
<b>Programme pour les stagiaires postdoctoraux</b>			<b>Suppléments</b>		
B3-Bourses de recherche postdoctorale	90	2 019 000	C5-Supplément de bourses Québec-France	5	67 422
			Aide financière pour stage de doctorat	66	384 869
			Indemnités supplémentaires	n/d	39 570
<b>Programme pour les artistes qui désirent se perfectionner dans les arts</b>			<b>Volet Bourses-Actions concertées</b>	7	73 233
B4- Bourses de perfectionnement dans les arts	11	80 166	<b>Bourses de recherche en milieu de pratique</b>	78	837 235
<b>Programme de réintégration à la recherche</b>			<b>Bourses complémentaires</b>	377	603 241
A2-Bourses de réintégration à la recherche	14	189 994			
<b>TOTAL</b>				<b>2 436</b>	<b>26 223 009</b>

La répartition des nouvelles bourses, selon le secteur de recherche, en 2000-2001



Le soutien aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux, par l'intermédiaire de ses programmes, en 1999-2000





# La relève scientifique :

## Au cœur des préoccupations du Fonds FCAR

### Faits saillants

- La demande des candidats au programme *Établissement de nouveaux chercheurs* s'est stabilisée et augure une reprise.
- Le *Programme stratégique de professeurs-chercheurs* contribue de façon notable à la relève en sciences naturelles et génie qui reçoit environ les deux tiers des postes accordés.

### Le portrait type du nouveau chercheur

Pour les nouveaux chercheurs en compétition :

**73 %** ont obtenu un doctorat au Canada

**41 %** ont effectué des études postdoctorales

**33 %** sont de sexe féminin

**38 ans** est l'âge moyen

## Établissement de nouveaux chercheurs

Le nombre de demandes présentées et financées, les subventions accordées et le taux de réussite au cours des cinq dernières années

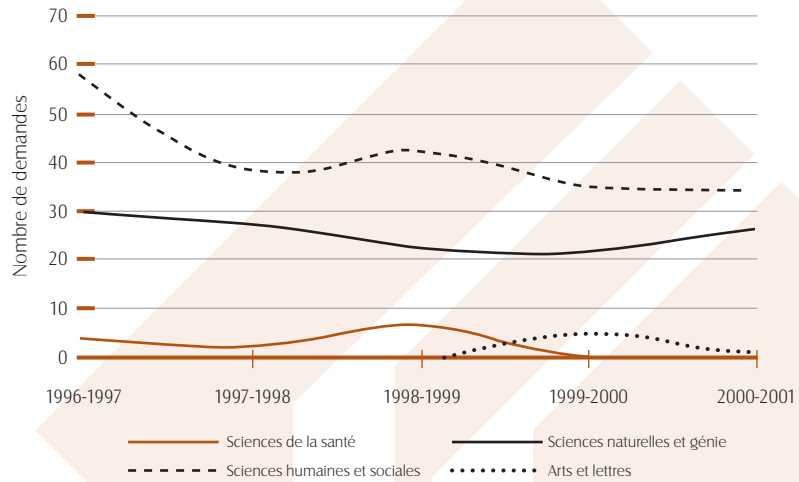
Année	Demandes présentées	Demandes financées		Subventions accordées			Taux de réussite (compétition)
		Compétition	Total <sup>2</sup>	Compétition	Total <sup>2</sup>	Équipement	
Volet				\$	\$	\$	%
1996-1997 :							
Volet individuel	221	92	300	1 274 218	<b>4 130 660</b>	405 513	41,6
Volet équipe <sup>1</sup>	33 équipes	12	12	413 000	<b>413 000</b>	128 500	36,4
1997-1998 :							
Volet individuel	153	69	267	954 739	<b>3 681 891</b>	429 011	45,1
Volet équipe <sup>1</sup>	15 équipes	4	16	127 660	<b>538 160</b>	20 000	26,7
1998-1999 :							
Volet individuel	167	73	229	1 047 090	<b>3 199 584</b>	409 850	43,7
Volet équipe <sup>1</sup>	19 équipes	12	28	310 244	<b>850 904</b>	71 300	63,2
1999-2000 :							
Volet individuel	141	63	203	930 202	<b>2 864 407</b>	374 577	44,7
Volet équipe	14 équipes	5	21	128 825	<b>564 729</b>	25 600	35,7
2000-2001 :							
Volet individuel	134	63	196	939 320	<b>2 856 466</b>	n/d	47,0
Volet équipe	20 équipes	7	24	240 000	<b>680 459</b>	n/d	35,0

1 : Les nouveaux chercheurs peuvent être financés à la fois dans le Volet individuel et dans le Volet équipe.

2 : Incluant les nouveaux chercheurs encore financés dans le cadre de compétitions précédentes.

## La relève scientifique :

La distribution des nouveaux chercheurs en compétition financés au Volet individuel, selon le secteur de recherche, au cours des cinq dernières années



### Les résultats du Programme stratégique de professeurs-chercheurs

#### Le bilan des deux premiers concours

Bilan	1 <sup>er</sup> concours (1999-2000)	2 <sup>e</sup> concours (2000-2001)
Nombre de demandes présentées	52	35
Nombre de subventions salariales annuelles accordées	24 <sup>(1)</sup>	22 <sup>(2)</sup>
Pourcentage des demandes soumises en sciences naturelles et génie	67 %	66 %
Pourcentage des postes accordés en sciences naturelles et génie	87 %	64 %
Nombre d'établissements universitaires impliqués	9	6

1 : 25 subventions salariales avaient été accordées, mais un professeur-chercheur s'est désisté.

2 : 25 subventions salariales avaient été accordées, mais trois professeurs-chercheurs se sont désistés.

# La structuration de la recherche :

## Les équipes de recherche : Un programme rassembleur misant sur la collaboration

### Faits saillants

- Plus de 80 % des équipes subventionnées sont multi-disciplinaires et près d'une équipe sur deux regroupe des chercheurs provenant d'au moins deux universités.
- On note une augmentation notable de la participation de chercheurs en région depuis quatre ans (52 contre 12).
- Les équipes en sciences naturelles et génie demeurent majoritaires.
- Quelque 80 % du budget total du programme *Soutien aux équipes de recherche* permet le soutien ou l'embauche d'étudiants, de stagiaires postdoctoraux, de techniciens et de professionnels de la recherche.

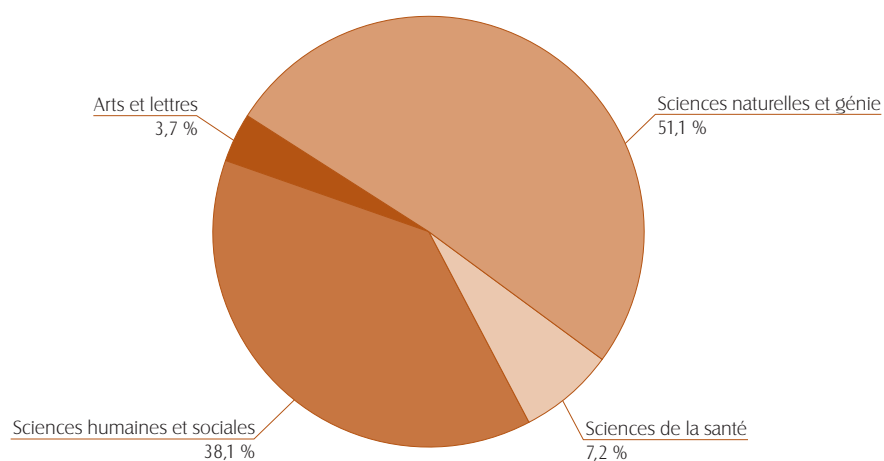
### Soutien aux équipes de recherche

Le nombre de demandes présentées et financées, les subventions accordées et le taux de réussite au cours des cinq dernières années

Année	Demandes présentées	Demandes financées		Subventions accordées			Taux de réussite (compétition)
	Compétition	Compétition	Total <sup>1</sup>	Compétition	Total <sup>1</sup>	Équipement	%
				\$	\$	\$	
1996-1997	261	136	373	6 116 416	<b>16 725 488</b>	1 110 000	52,1
1997-1998	239	123	379	5 310 000	<b>16 715 335</b>	1 208 729	51,5
1998-1999	229	124	382	5 495 001	<b>17 265 546 <sup>2</sup></b>	1 219 617	54,1
1999-2000	226	118	365	5 370 300	<b>15 962 597</b>	1 286 368	52,2
2000-2001	200	98	340	5 068 949	<b>15 743 250</b>	n/d	49,0

1 : Incluant les équipes encore financées dans le cadre de compétitions précédentes.  
2 : Augmentation ponctuelle du budget grâce à l'utilisation du surplus budgétaire accumulé.

La répartition moyenne des équipes financées, selon le secteur de recherche, au cours des cinq dernières années



Le portrait type des équipes

L'ensemble des **340 équipes** regroupe :

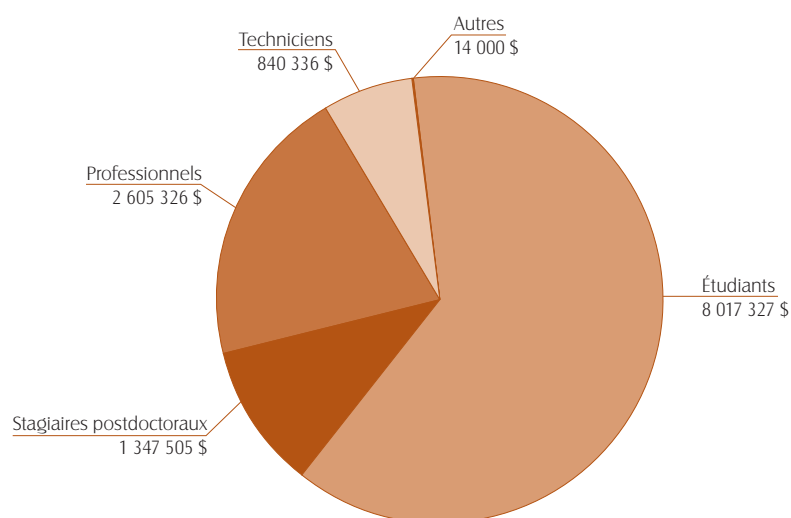
- 1 350** chercheurs universitaires
- 195** chercheurs hors Québec
- 191** chercheurs collaborateurs
- 99** chercheurs affiliés
- 62** chercheurs gouvernementaux
- 32** chercheurs industriels
- 24** chercheurs de collège
- 14** chercheurs sans affiliation

Subvention moyenne par équipe :  
**46 304 \$ / année pour trois ans**

Chaque équipe en compétition regroupe en moyenne :

- 4** chercheurs universitaires dont l'âge moyen est de 47 ans
- 23** étudiants encadrés de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et
- 18** étudiants diplômés de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles au cours des trois dernières années
- 2** stagiaires et boursiers postdoctoraux

La répartition du budget de rémunération des équipes de recherche, en 1999-2000<sup>1</sup>



# La structuration de la recherche :

## Les centres de recherche; un programme tablant sur des réseaux de concertation

### Faits saillants

- **41 %** des centres financés sont des centres reconnus officiellement comme des structures interinstitutionnelles.
- **61 %** (30) des centres financés se classent en sciences naturelles et génie.
- Près de **75 %** des centres financés comptent des chercheurs issus d'au moins deux établissements universitaires.
- Plus de **90 %** des centres subventionnés sont interdisciplinaires.
- Trois nouveaux centres ont été financés en 2000-2001.

Le portrait type des centres	
L'ensemble des <b>49 centres</b> regroupe :	Chaque centre en compétition regroupe en moyenne :
<b>786</b> chercheurs universitaires	<b>16</b> chercheurs universitaires dont l'âge moyen est de 47 ans
<b>17</b> chercheurs affiliés	<b>71</b> étudiants encadrés de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles et
<b>14</b> chercheurs hors Québec	<b>58</b> étudiants diplômés de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles au cours des trois dernières années
<b>9</b> chercheurs de collège	<b>9</b> stagiaires et boursiers postdoctoraux
<b>9</b> chercheurs industriels	
<b>6</b> chercheurs gouvernementaux	
<b>5</b> chercheurs collaborateurs	
<b>1</b> chercheur sans affiliation	
Subvention annuelle moyenne par centre : <b>163 272 \$<sup>1</sup></b>	
<small>1 : Le calcul de la subvention moyenne exclut les centres qui ont reçu une subvention pour un an seulement.</small>	

## Centres de recherche

Le nombre de demandes présentées et financées et les subventions accordées au cours des cinq dernières années

Année	Demandes présentées	Demandes financées		Subventions accordées		
	Compétition	Compétition	Total <sup>1</sup>	Compétition	Total <sup>1</sup>	Équipement
				\$	\$	\$
1996-1997	24	18	43	2 446 500	<b>6 450 000</b>	543 450
1997-1998	20	18	44	2 505 450	<b>6 618 450</b>	492 292
1998-1999	19	14	43	2 399 990	<b>6 949 940</b>	473 982
1999-2000	22	20	48	2 715 000	<b>7 195 450</b>	471 350
2000-2001	26	21	49	3 160 500	<b>7 660 500</b>	n/d

<sup>1</sup> : Incluant les centres encore financés dans le cadre de compétitions précédentes.

### Trois nouveaux centres financés en 2000-2001

#### **Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM)**

*Un interlocuteur privilégié sur toutes les questions ethniques*

- Un centre interuniversitaire impliquant six universités : Université de Montréal, Université du Québec à Montréal (UQAM), Université McGill, INRS-Urbanisation, INRS-Culture et société ainsi que l'ENAP.
- Une mise en commun d'expertises de 21 chercheurs venant d'horizons disciplinaires variés, de la science politique aux études urbaines, en passant par la psychologie, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire et la géographie.
- Un programme de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux relatifs à l'ethnicité, à l'immigration et à l'intégration, à la langue et aux débats linguistiques, au racisme et à la discrimination.

#### **Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP)**

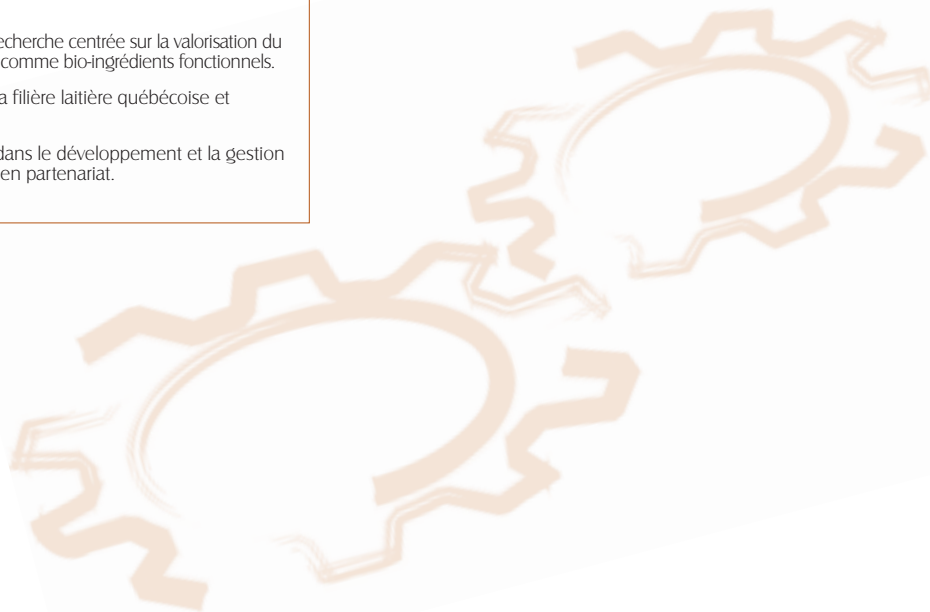
*Un modèle de recherche sociale orientée vers la prévention*

- Un regroupement de 11 chercheurs provenant de l'Université de Montréal, d'un chercheur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'un chercheur de l'Université du Québec à Hull (UQAH).
- Un souci commun pour la recherche socialement utile tout en combinant une approche théorique centrée sur les déterminants sociaux de la prévention.
- Une structure d'une remarquable stabilité (15 ans d'existence) composée de chercheurs issus de disciplines variées travaillant à diverses problématiques de santé des populations (santé mentale, santé au travail, VIH/sida, dépendance à l'alcool, vieillissement, etc.).

#### **Centre de recherche en sciences et technologie du lait (STELA)**

*Un acteur de premier plan dans les créneaux de pointe de la recherche laitière*

- Un groupe ciblé du département des sciences des aliments et nutrition de l'Université Laval rassemblant 11 spécialistes de divers domaines : microbiologie, biochimie, physicochimie, génie génétique, enzymologie, immunologie, technologie et génie alimentaire.
- Une programmation de recherche centrée sur la valorisation du lait et de ses constituants comme bio-ingrédients fonctionnels.
- Un rôle de leader dans la filière laitière québécoise et canadienne.
- Une figure de pionnier dans le développement et la gestion de projets de recherche en partenariat.



# Les centres de recherche financés en 2000-2001

## SCIENCES NATURELLES

ET GÉNIE			
	Centre de recherche appliquée sur les polymères (CRASP)	Centre de recherche sur la physique des matériaux (CPM)	Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire
	Centre de recherche en biologie de la reproduction (CRBR)	Centre de recherche sur le climat et les changements à l'échelle du globe	Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GRCM)
	Centre de recherche en biologie forestière (CRBF)	Centre de recherche sur le métabolisme énergétique (CREME)	Groupe de recherche interuniversitaire en architecture des ordinateurs et VLSI (GRIAO)
	Centre de recherche en géochimie isotopique et en géochronologie (GEOTOP)	Centre de recherche sur les machines intelligentes	Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)
	Centre de recherche en géomatique (CRG)	Centre de recherche sur les propriétés des interfaces et la catalyse (CERPIC)	Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD)
	Centre de recherche en horticulture (CRH)	Centre de recherche sur les propriétés électroniques de matériaux avancés	Groupe interdisciplinaire de recherche en éléments finis (GIREF)
	Centre de recherche en sciences et ingénierie des macromolécules (CERSIM)	Centre de recherches mathématiques (CRM)	Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ)
	Centre de recherche interuniversitaire en technologie des plasmas (CRTP)	Centre d'études nordiques (CEN)	Observatoire du Mont Mégantic
	Centre de recherche interuniversitaire sur le béton (CRIB)	Centre d'optique, photonique et laser (COPL)	Institut de parasitologie
	Centre de recherche en sciences et technologie du lait (STELA)*	Groupe de recherche en modélisation biomédicale (GRMB)	

## SCIENCES HUMAINES

ET SOCIALES			
	Centre de recherche en développement humain (CRDH)	Centre de recherche sur la formation et sur la profession enseignante GREFPE-Interuniversitaire	Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
	Centre de recherche en droit public (CRDP)	Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM)*	Centres d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions des francophones en Amérique du Nord (CELAT)
	Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ)	Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation (CIRADE)	Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP)*
	Centre de recherche et développement en économie (CRDE)	Centre international de criminologie comparée (CICC)	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP)
	Centre de recherche sur l'emploi et les fluctuations économiques	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)	

## SCIENCES

DE LA SANTÉ			
	Centre de recherche sur le cancer	Groupe de recherche en transport membranaire (GRTM)	Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC)
	Centre d'études en neurobiologie comportementale (CENC)	Groupe de recherche en neuropsychologie expérimentale	

\* : centres qui ont soumis pour la première fois leur candidature au Fonds FCAR.

## La structuration de la recherche :

### Un appui non négligeable à l'achat d'équipements scientifiques

L'année 2000-2001 marque un changement au chapitre du financement des équipements scientifiques. Les nouveaux chercheurs, les équipes de nouveaux chercheurs, celles des équipes établies ainsi que les centres de recherche peuvent dorénavant présenter simultanément une demande d'aide financière pour l'achat d'équipements scientifiques. Par le passé, les crédits d'équipements étaient octroyés en même temps que les subventions recommandées à titre de fonctionnement. Chaque programme comptait alors sur une enveloppe budgétaire équipement qui variait d'un comité d'évaluation à un autre, une variation attribuable principalement aux besoins exprimés par les candidats. À noter également que le peu de demande en 1999-2000, soit 52 comparativement à 229 en 2000-2001, s'explique essentiellement par le fait que

le nouveau programme Équipement a été implanté au printemps 1999. C'est donc dire que les chercheurs ont eu peu de temps pour soumettre une demande.

Le programme comporte deux volets. Le volet A est réservé aux équipements dont le coût se situe entre 10 000 \$ et 125 000 \$. L'aide financière accordée par le Fonds FCAR peut couvrir la totalité des coûts jusqu'à une contribution maximale de 50 000 \$. Quant au volet B, il concerne les équipements dont le coût est plus élevé que 125 000 \$. Le soutien financier du Fonds FCAR constitue une contribution partielle. De même, le montant maximal consenti par le Fonds FCAR ne peut dépasser 100 000 \$.

#### Programme équipement - Volet A

Montants accordés, selon le secteur de recherche, en 2000-2001

Secteur de recherche	Demandes présentées	Demandes financées	Montants versés \$
Sciences de la santé	24	11	399 651
Sciences naturelles et génie	95	55	1 795 210
Sciences humaines et sociales	55	52	1 171 459
Arts et lettres	2	2	58 530
<b>TOTAL</b>	<b>176</b>	<b>120</b>	<b>3 424 850</b>

#### Faits saillants – Volet A

- 90 % des demandes financées proviennent de deux grands secteurs de recherche : sciences naturelles et génie (46 %) et sciences humaines et sociales (43 %).
- 14 établissements universitaires qui ont soumis une demande obtiennent de l'équipement.

#### Programme équipement - Volet B

Montants accordés, selon le secteur de recherche, en 2000-2001

Secteur de recherche	Demandes présentées	Demandes financées	Montants versés \$
Sciences de la santé	8	4	248 589
Sciences naturelles et génie	41	20	1 183 417
Sciences humaines et sociales	4	4	191 000
Arts et lettres	–	–	–
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>28</b>	<b>1 623 006</b>

#### Faits saillants – Volet B

- Plus de 70 % des demandes recommandées proviennent du secteur des sciences naturelles et du génie.
- Toutes les universités qui ont soumis une demande obtiennent du financement.



# Le Fonds FCAR en partenariat :

## Les Actions concertées

### Faits saillants

- En 2000-2001, la participation financière du Fonds FCAR et celle des partenaires se chiffrent à **4,3 millions \$**, soit **quatre fois plus** qu'en 1996-1997.
- Dix *Actions concertées* regroupant une bonne trentaine de partenaires des secteurs privé ou public dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec.

Thématiques de recherche des *Actions concertées*, partenaires impliqués et subventions accordées\*, selon le secteur de recherche et l'établissement, en 2000-2001

Thématique de recherche	Partenaires impliqués	Secteur de recherche	Établissements	Nombre de subventions accordées	Montants versés pour exercice 2000-2001 (\$)			
Action concertée Fonds FCAR-IRDA Programme de soutien à la recherche et au développement en agroenvironnement	- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) - Fonds FCAR	SNG	Université McGill	3	342 500			
			Université de Sherbrooke	1	111 000			
<b>TOTAL</b>				<b>4</b>	<b>453 500</b>			
Action concertée Fonds FCAR/NOVALAIT/MAPAQ Programme de recherche stratégique pour la production et la transformation laitières	- Société NOVALAIT inc. - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) - Fonds FCAR	SNG	Université Laval	5	304 802			
			Université de Sherbrooke	2	236 000			
			Université McGill	2	99 000			
<b>TOTAL</b>				<b>9</b>	<b>639 802</b>			
Action concertée sur la chimie combinatoire pour l'industrie pharmaceutique	- Centre de recherche Astra Montréal - BioChem Pharma inc. - Bio-Méga / Boehringer Ingelheim Recherche inc. - Merck Frosst Canada inc. - Fonds FCAR	SNG	Université Laval	1	45 000			
			<b>TOTAL</b>				<b>1</b>	<b>45 000</b>
			Action concertée Fonds FCAR-SORDAC Programme de soutien à la recherche en aquaculture continentale	- Société de recherche et de développement en aquaculture continentale (SORDAC) - Fonds FCAR	SNG	UQAR-ISMER	1	53 000
						<b>TOTAL</b>		
Action concertée Fonds FCAR-Fonds forestier Programme de recherche stratégique en aménagement et en environnement forestiers	- Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRNQ) - Fonds FCAR	SNG	Institut Armand-Frappier	1	50 500			
			Université Laval	10	551 200			
			Université de Montréal	1	34 000			
			Université McGill	1	50 000			
			UQAM	3	163 000			
			UQAR	1	43 000			
			<b>TOTAL</b>				<b>17</b>	<b>891 700</b>
Action concertée Fonds FCAR-MTQ-SAAQ Programme de recherche universitaire en sécurité routière	- Ministère des Transports du Québec (MTQ) - Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) - Fonds FCAR	SNG	Université Concordia	1	49 500			
			École des H.E.C.	3	103 500			
		SHS	École Polytechnique	5	219 734			
			Université Laval	4	164 788			
		SNG	Université de Montréal	3	219 422			
			Université de Sherbrooke	5	165 711			
			UQAM	1	50 000			
		UQAR	1	27 000				
		<b>TOTAL</b>				<b>23</b>	<b>999 655</b>	
Action concertée pour le soutien et la diffusion de la recherche sur la relève scientifique et technologique	- Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) - Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) - Conseil de développement du loisir scientifique (CDLS) - Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) - Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) - Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MRST) - Ordre des ingénieurs du Québec - Société pour la promotion de la science et de la technologie (SPST) - TechnoCompétences, le comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et de la communication (TC) - Fonds FCAR	SHS	Université Laval	1	34 000			
			UQAM	2	108 441			
			UQTR	1	50 000			
		<b>TOTAL</b>				<b>4</b>	<b>192 441</b>	

\* Incluant la part du Fonds FCAR et celle de ses partenaires.

SNG : Sciences naturelles et génie  
SHS : Sciences humaines et sociales

## Les Actions concertées (suite)

Thématiques de recherche des *Actions concertées*, partenaires impliqués et subventions accordées\* selon le secteur de recherche et l'établissement, en 2000-2001 (suite et fin)

Thématique de recherche	Partenaires impliqués	Secteur de recherche	Établissements	Nombre de subventions accordées	Montants accordés (\$)	
Action concertée pour le soutien et la promotion de la recherche sur le travail en mutation	- Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ)	SHS	INRS-Culture et Société	2	90 635	
	- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)		Université Laval	3	130 571	
	- Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)		Télé-Université	1	45 000	
	- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)		UQAM	1	44 996	
	- Ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec (MFE)					
	- Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (MIC)					
	- Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MRST)					
	- Ministère de la Solidarité sociale du Québec (MSS)					
	- Ministère du Travail du Québec (MT)					
	- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)					
- Fonds FCAR						
		<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	<b>311 202</b>	
Action concertée sur les NTIC en éducation Programme de soutien à la recherche pour le développement et l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication en éducation	- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	SHS	Université Concordia	1	59 199	
	- Fonds FCAR		Université Laval	3	75 124	
			Université de Montréal	1	14 152	
			Université de Sherbrooke	1	58 230	
			UQAC	1	47 972	
			UQAH	1	69 387	
			UQAT	1	26 200	
			UQTR	2	78 490	
				<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>428 754</b>
	Action concertée Fonds FCAR-CQRS-MCC-MEQ-MFE Programme pour le soutien de la recherche en lecture		- Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)	SHS	Université Laval	2
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC)		Université de Montréal	1		48 480	
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)		Université de Sherbrooke	1		57 054	
- Ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec (MFE)		UQAM	2		86 824	
- Fonds FCAR						
			<b>TOTAL</b>		<b>6</b>	<b>287 384</b>
<b>TOTAL</b>				<b>84</b>	<b>4 302 438</b>	

\* Incluant la part du Fonds FCAR et celle de ses partenaires.

SNG : Sciences naturelles et génie

SHS : Sciences humaines et sociales

Répartition des bourses accordées dans le cadre du programme *Actions concertées* et les sommes versées, en 2000-2001

Programme de bourses	Partenaires impliqués	Nombre de bourses accordées	Montants accordés \$
Action concertée Fonds FCAR - Fiducie Desjardins Environnement	- Fonds Desjardins en Environnement (FDE) - Fonds FCAR	1	4 500
Action concertée Fonds FCAR - CRIQ Aide financière pour stage au CRIQ	- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) - Fonds FCAR	1	11 000
Action concertée Fonds FCAR - Hydro-Québec Aide financière pour stage à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) ou au Laboratoire de technologies électrochimiques et des électrotechnologies (Hydro-Québec)	- Hydro-Québec - Fonds FCAR	5	57 733
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	<b>73 233</b>

## La diffusion de la recherche et des connaissances :

Un programme destiné à la diffusion de la recherche et des connaissances :  
les revues de recherche et de transfert de connaissances

Le portrait type des revues	
Parmi les 33 revues financées :	
<b>26</b>	revues sont parrainées par un établissement universitaire
<b>7</b>	revues sont rattachées à une association savante
<b>32 %</b>	des abonnements proviennent de l'extérieur du Québec
<b>54 %</b>	des auteurs sont domiciliés à l'extérieur du Québec
Le tirage moyen par numéro :	<b>1 059</b>
La moyenne des abonnements :	<b>676</b>
Le nombre de revues de transfert :	<b>3</b>
La subvention annuelle moyenne par revue :	<b>17 465 \$</b>

### LES REVUES FINANCÉES PAR LE FONDS FCAR EN 2000-2001

#### Sciences humaines et sociales

Anthropologie et Sociétés  
Cahiers de géographie du Québec  
Cahiers québécois de démographie  
Canadian Folklore Canadien  
Études françaises  
Études internationales  
Études / Inuit / <sup>cs</sup> / <sup>lies</sup>  
Frontières  
G... ionale de gestion  
...  
... sophique  
... Leisure

#### Sciences naturelles et génie

Annales des sciences mathématiques du Québec  
Géographie physique et quaternaire  
Revue des sciences de l'eau

#### Sciences de la santé

Médecine / Sciences

#### Arts et lettres

Cinémas  
Circuit

## Le Conseil d'administration



### **Sylvie Dillard**

Présidente-directrice générale  
Fonds FCAR

### **Benoît Coulombe**

Directeur  
Laboratoire de transcription génique  
Institut de recherches cliniques de Montréal

### **Rosemarie Dallaire**

Directrice de projets spéciaux  
Secteur éducation  
Bell Canada

### **Gilbert Drouin**

Président-directeur général  
Valorisation-Recherche Québec

### **Yves M. Giroux**

Adjoint au Recteur  
Université Laval

### **Marie-France Lafontaine**

Étudiante au doctorat en psychologie  
Université du Québec à Trois-Rivières

### **Maryse Lassonde**

Professeure titulaire  
Département de psychologie  
Université de Montréal

### **Ercilia Palacio-Quintin**

Professeure titulaire  
Département de psychologie  
Université du Québec à Trois-Rivières

*Dans l'ordre habituel.:*

*Yves M. Giroux, Benoît Coulombe, Arturo A. Sangalli,  
Marie-France Lafontaine, Serge Robert, Sylvie Dillard,  
Danielle Rivard, Rosemarie Dallaire, Nicholas B. de Takacsy.*

*N'apparaissent pas sur cette photo: Gilbert Drouin, Maryse Lassonde,  
Ercilia Palacio-Quintin, Katherine Tweedie et Yves Sanssouci.*

### **Danielle Rivard**

Directrice générale  
Novalait inc.

### **Serge Robert**

Vice-doyen et professeur  
Département de philosophie  
Université du Québec à Montréal

### **Arturo A. Sangalli**

Professeur  
Collège Champlain

### **Yves Sanssouci**

Président-directeur général  
Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)

### **Nicholas Benedict de Takacsy**

Vice-recteur adjoint  
Département de physique  
Université McGill

### **Katherine Tweedie**

Professeure agrégée  
Département des arts visuels  
Université Concordia

---

### **Jacques Babin** (*observateur*)

*Sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur  
Ministère de l'Éducation du Québec*

*Au 30 septembre 2001*

# Les comités du Conseil d'administration

## COMITÉ DES ACTIONS CONCERTÉES

**Sylvie Dillard**  
Présidente-directrice générale  
Fonds FCAR

**Rosemarie Dallaire**  
Directrice de projets spéciaux  
Secteur éducation  
Bell Canada

**Yves M. Giroux**  
Adjoint au Recteur  
Université Laval

**Ercilia Palacio-Quintin**  
Professeure titulaire  
Département de psychologie  
Université du Québec  
à Trois-Rivières

### Membres externes

**Yvon Boudreau**  
Sous-ministre adjoint aux politiques  
Ministère de la Solidarité sociale

**Claude Demers**  
Président-directeur général  
Association de la recherche industrielle  
du Québec (ADRIQ)

**Jacques St-Cyr**  
Directeur  
Développement de la recherche  
et des technologies stratégiques  
Ministère de la Recherche, de la Science  
et de la Technologie

## COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**Sylvie Dillard**  
Présidente-directrice générale  
Fonds FCAR

**Maryse Lassonde**  
Professeure titulaire  
Département de psychologie  
Université du Québec à Montréal

**Serge Robert**  
Professeur  
Département de philosophie  
Université du Québec à Montréal

**Yves Sanssouci**  
Président-directeur général  
Centre de recherche informatique  
de Montréal (CRIM)

### Membres externes

**Blaise Champagne**  
Président-directeur général  
Institut des matériaux industriels  
Conseil national de recherche  
du Canada

**Claude Hillaire-Marcel**  
Professeur  
Département des sciences de la  
terre et de l'atmosphère  
Université du Québec  
à Montréal

**Réjean Landry**  
Professeur  
Département de science  
politique  
Université Laval

**Jean Nicolas**  
Vice-recteur à la recherche  
Université de Sherbrooke

## COMITÉ CONSULTATIF SUR LES PROCESSUS D'ÉVALUATION

**Benoit Coulombe**  
Professeur  
Département de biologie  
Université de Sherbrooke

**Nicholas Benedict  
de Takacsy**  
Vice-recteur adjoint  
Département de physique  
Université McGill

**Sylvie Dillard**  
Présidente-directrice générale  
Fonds FCAR

**Danielle Rivard**  
Directrice générale  
Novalait inc.

### Membres externes

**Alain Beaudet**  
Professeur titulaire  
Institut neurologique  
de Montréal

**Jean Bousquet**  
Directeur  
Centre de recherche  
en biologie forestière  
Université Laval

**Annick Germain**  
Directrice  
INRS-Urbanisation

**Guy Giroux**  
Directeur  
Groupe de recherche Ethos  
Université du Québec  
à Rimouski

## COMITÉ SCIENTIFIQUE DU FONDS FCAR

**André Bazergui**  
Conseiller spécial au président  
Innovitech inc.  
(Ancien directeur général  
de l'École Polytechnique de  
Montréal)

**André Cardinal**  
(Ancien doyen de la Faculté des  
sciences et génie de l'Université  
Laval et président du Comité  
d'évaluation multidisciplinaire du  
programme Fonds d'Innovation  
de la FCI)

**Jacques Desnoyers**  
(Ancien directeur scientifique  
de l'INRS et ancien directeur des  
programmes du Fonds FCAR)

**Vincent Lemieux**  
Professeur titulaire  
Département de science  
politique  
Université Laval

# L'âme du Fonds FCAR...

et l'équipe du projet CANTOR



Allard, Marie-Josée  
Althot, Maryse  
Audet, Thérèse  
Beaulieu, Julie  
Bélanger, Hélène  
Blackburn, Michel  
Blais, Gisèle  
Bouchard, Carole  
Busque, France  
Caron, Maude  
Crochetière, Jacques

Daigle, Solange  
Desrochers, Yvan  
Dillard, Sylvie  
Dion, Serge  
Doray, Andrée  
Duchesneau, Paule  
Gagnon, Guylaine  
Germain, Line  
Gingras, Jean-Marc  
Girard, Lucie  
Houle, Linda

Hudon, Louise  
Jean, Claire  
Joseph, Madeleine  
Julien, Guy  
Lapointe, Michèle  
Leblanc, Danielle  
Marois, Yves  
Martin, Claire  
Martineau, Simon  
Mathieu, Anne  
Mathieu, Pauline

Ouellet, Marise  
Ouellet, Sylvie  
Ouellet-Perron, Priscilla  
Patry, Pierrette  
Pednault, Brigitte  
Pérusse, Denise  
Pinel, Claude  
Plamondon, Johanne  
Pomerleau, Claude  
Provost, Guy  
Racine, Chantale

Reid, Josée  
Robitaille, France  
Robitaille, Sylvie  
Simard, Alain  
Tanguay, Sébastien  
Thibault, Nathalie  
Tremblay, René  
Turcotte, Stéphane

# Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche

États financiers  
de l'exercice terminé le 31 mai 2001

## Table des matières

Rapport de la direction .....	30
Rapport du vérificateur .....	31
États financiers	
Utilisation des subventions et excédent .....	32
Bilan .....	33
Notes complémentaires .....	34 à 37

## Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.



Présidente-directrice générale



Directrice de l'administration et de l'évaluation

Québec, le 13 septembre 2001



# Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche au 31 mai 2001 et l'état de l'utilisation des subventions et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mai 2001, ainsi que l'utilisation des subventions et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Guy Breton, FCA

Québec, le 13 septembre 2001

## Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche

Utilisation des subventions et excédent  
de l'exercice terminé le 31 mai 2001

	2001	2000
<b>SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)</b>		
Subventions à la recherche	39,272,398 \$	33,984,259 \$
Bourses	26,172,216	17,769,473
Frais de fonctionnement du Fonds	3,787,947	2,875,967
	69,232,561	54,629,699
<b>INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS</b>	349,153	552,930
	69,581,714	55,182,629
<b>SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES</b>		
Subventions à la recherche	39,272,398	33,984,259
Bourses	26,172,216	17,769,473
	65,444,614	51,753,732
	4,137,100	3,428,897
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)</b>	3,883,371	3,462,179
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	253,729	(33,282)
<b>EXCÉDENT AU DÉBUT</b>	2,119,851	2,153,133
<b>EXCÉDENT À LA FIN</b>	2,373,580 \$	2,119,851 \$

# Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche

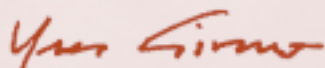
Bilan  
31 mai 2001

	2001	2000
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	812,480 \$	280,814 \$
Intérêts courus	39,881	33,574
Subventions à recevoir et autres débiteurs	2,284,516	3,430,975
Frais payés d'avance	8,087,152	6,535,080
	11,224,029	10,280,443
<b>Sommes détenues pour le compte d'organismes subventionnaires (note 5)</b>	5,662,108	4,898,283
<b>Immobilisations (note 6)</b>	327,501	240,714
	17,213,638 \$	15,419,440 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Subventions à payer	1,536,290 \$	1,782,292 \$
Créditeurs et frais courus	474,637	519,886
Subventions d'organismes reportées	1,395,869	1,445,706
Subventions gouvernementales reportées	5,746,589	4,630,997
	9,153,385	8,378,881
<b>Sommes à verser pour le compte d'organismes subventionnaires (note 5)</b>	5,686,673	4,920,708
	14,840,058	13,299,589
<b>EXCÉDENT</b>	2,373,580	2,119,851
	17,213,638 \$	15,419,440 \$

ENGAGEMENTS (note 7)

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche

Notes complémentaires  
31 mai 2001

**1.**  
**CONSTITUTION ET FONCTIONS** Le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche, corporation constituée par la *Loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec* (L.R.Q., chapitre D-9.1), a pour fonctions de promouvoir ou d'aider financièrement au moyen de subventions et de bourses : la recherche qui s'effectue dans les établissements d'enseignement post-secondaire; les travaux de chercheurs non rattachés à ces établissements; la diffusion des connaissances dans tous les domaines de la recherche; la formation de chercheurs en octroyant des bourses d'excellence aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires, aux personnes qui effectuent des recherches post-doctorales, à celles qui désirent réintégrer les circuits de la recherche ainsi que des bourses de perfectionnement. De plus, le Fonds met en œuvre les programmes d'aide financière qui lui sont confiés par une autre loi ou, avec l'autorisation du gouvernement et aux conditions que ce dernier détermine, les programmes d'aide financière qui lui sont confiés par un ministère ou par un organisme public.

**2.**  
**CONVENTIONS COMPTABLES** Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

## Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses accordées sont comptabilisées dans la période pour laquelle elles sont octroyées et lorsque les conditions sont respectées.

## Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	20 %

<b>3.</b> <b>SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
<b>Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie :</b>		
Subventions à la recherche	36,382,441 \$	31,833,429 \$
Bourses	26,172,216	17,769,473
Frais de fonctionnement du Fonds	3,320,180	2,446,700
	<b>65,874,837</b>	<b>52,049,602</b>
<b>Autres ministères et organismes :</b>		
Subventions à la recherche	2,889,957	2,150,830
Frais de fonctionnement du Fonds	467,767	429,267
	<b>3,357,724</b>	<b>2,580,097</b>
	<b>69,232,561 \$</b>	<b>54,629,699 \$</b>

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2001	2000
Traitements et avantages sociaux	2,533,351 \$	2,272,193 \$
Frais de déplacement et de séjour des membres des comités	73,162	109,537
Services de transport et de communication	221,996	226,894
Services professionnels, administratifs et autres	452,326	349,904
Loyers et taxes d'affaires	191,829	146,558
Entretien et réparations	103,177	81,349
Frais de bureau	26,239	22,448
Amortissement des immobilisations	261,291	253,296
Créances irrécouvrables	20,000	—
	<b>3,883,371 \$</b>	<b>3,462,179 \$</b>

5. **SOMMES DÉTENUES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES** Le Fonds a conclu des ententes avec quelques organismes afin de prendre en charge certaines opérations relatives à l'attribution de leurs subventions à la recherche dans des domaines particuliers. Dans ce cas, le Fonds agit uniquement à titre d'intermédiaire en fournissant son expertise en la matière. À l'exclusion des frais de gestion, ces opérations n'apparaissent pas dans les résultats du Fonds.

Les opérations relatives à ces ententes se détaillent comme suit :

	Domaines de recherche			Total
	Environnement	Sécurité routière	Cité de l'optique	
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	4,536,840 \$	383,868 \$	— \$	4,920,708 \$
<b>Augmentation</b>				
Encaissements de l'exercice	—	—	2,666,000	2,666,000
Intérêts sur dépôts bancaires	227,342	—	58,194	285,536
	4,764,182	383,868	2,724,194	7,872,244
<b>Diminution</b>				
Subventions à la recherche	1,842,988	132,587		1,975,575
Remboursements aux organismes	-	123,346		123,346
Frais de gestion versés au Fonds	20,000	—	66,650	86,650
	1,862,988	255,933	66,650	2,185,571
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>2,901,194 \$</b>	<b>127,935 \$</b>	<b>2,657,544 \$</b>	<b>5,686,673 \$</b>

Ces sommes se détaillent comme suit

Sommes détenues pour le compte d'organismes subventionnaires - encaisse	5,662,108 \$
Intérêts courus	24,565
	<b>5,686,673 \$</b>

## 6. IMMOBILISATIONS

	2001		2000	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Mobilier de bureau	167,659 \$	134,879 \$	32,780 \$	42,582 \$
Équipement informatique	1,382,135	1,104,988	277,147	171,560
Améliorations locatives	81,496	63,922	17,574	26,572
	1,631,290 \$	1,303,789 \$	327,501 \$	240,714 \$

Les acquisitions de l'exercice sont de 348 078 \$ (2000 – 218 853 \$) et les dispositions, complètement amorties, ont un produit de disposition de 2 310 \$.

## 7. ENGAGEMENTS a. Subventions et bourses

Au 31 mai 2001, les engagements du Fonds sont de 34 517 488 \$ à l'égard des subventions et de 52 482 039 \$ à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par le Parlement.

### b. Bail à long terme

Le Fonds est engagé par un bail à long terme échéant le 31 octobre 2010 pour des locaux administratifs. Ce bail ne comporte aucune option de renouvellement.

Les paiements minimums futurs incluent une quote-part pour les frais d'exploitation du bailleur qui est fixe jusqu'au 31 octobre 2010. À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2005, la quote-part pour les frais d'exploitation sera majorée en fonction de l'indice des prix à la consommation. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2002	160,476 \$
2003	160,476
2004	160,476
2005	160,476
2006	160,476
2007 et subséquemment	708,773
	<u>1,511,153 \$</u>

## 8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers comptabilisés à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

**9.**  
**AVANTAGES** Régime de retraite  
**SOCIAUX FUTURS**

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 75 046 \$ (2000 : 75 032 \$) et représentent le coût des services courants.

**Vacances**

La charge relative aux vacances se détaille comme suit :

	2001	2000
Solde au début	186,542 \$	180,574 \$
Vacances gagnées au cours de l'exercice	158,446	139,683
Vacances payées au cours de l'exercice	(139,851)	(133,715)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>205,137 \$</b>	<b>186,542 \$</b>

**10.**  
**ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR** Le 21 juin 2001, la Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (2001, chapitre 28)  
**À LA DATE DU BILAN** a été sanctionnée. En vertu de cette loi, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies succède au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche et en assumera les droits et obligations, sous réserve des droits et obligations se rapportant à des fonctions qui seront attribuées au Fonds de la Recherche en santé du Québec ou au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.







**FCAR** Fonds pour la Formation  
de Chercheurs et  
l'Aide à la Recherche

140, Grande-Allée Est  
Bureau 450  
Québec (Québec)  
G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-8560  
Télécopieur : (418) 643-1451  
Courriel : [info@fcar.qc.ca](mailto:info@fcar.qc.ca)  
Site internet : <http://www.fcar.qc.ca>